

MÉMOIRES

Prix : 3 euros

N° 34

- novembre - décembre 2015 - Janvier 2016 -

Revue de l'Institut d'Histoire Sociale
Cgt d'Île-de-France

urif@cgt.fr

**Réformes territoriales entre
gouvernements et capitalisme** (pages 3 à 7)



8 mars 1907
La grève éclair éteint la ville lumière
(pages 8 à 12)

Saint-Denis et le logement
Bidonvilles, foyers
d'immigrés et rêve HLM (pages 13 à 18)



« L'Algérie au cœur »
La course d'obstacles de
l'édition militante (pages 19 à 23)

Cgt
IHS
Île-de-France
Institut d'Histoire Sociale

MÉMOIRES



Le logement social à Saint-Denis (1962-1981)

Entre bidonvilles et marchands de sommeil, les foyers d'immigrés et le rêve HLM

par
Gilbert Dubant

Objectif, 7 500 logements
en dix ans

Dans les années 50, l'économie française reprend des couleurs. Au premier rang, la capitale et sa petite couronne. Le Nord de Paris est en pointe. Terrains plats et bon marché, excellent réseau routier, ferroviaire et fluvial, les nouvelles entreprises arrivent en masse. La main-d'œuvre est qualifiée de longue date, mais pas assez nombreuse pour la demande industrielle et administrative. Les vagues d'immigration se succèdent, de l'intérieur avec l'exode rural, de l'extérieur avec des colonies en convulsion depuis l'Indochine.

Les logements arrivent moins vite que leurs occupants. De Nanterre à Champigny-sur-Marne, de Saint-Ouen à Vitry-sur-Seine se développent bidonvilles, quartiers insalubres et marchands de sommeil. À Saint-Denis, leur résorption prendra des années, malgré les luttes politiques, syndicales et associatives.

À partir de juillet 1962, la fin de la guerre d'Algérie donne de l'air à l'investissement public en métropole et crée un besoin de logements pour les rapatriés. Les principales régions d'accueil sont la Provence et l'Île-de-France. Autour de Paris, les réparations d'après-guerre ont davantage concerné les infrastructures que les logements, alors que la nouvelle main-d'œuvre afflue de partout.

Entre 1962 et 1968, la population de ce qui va devenir la Seine-Saint-Denis en 1966 augmente de 15,30 %. Le solde migratoire dépasse le solde naturel, contrairement aux périodes suivantes où le premier devient négatif. (1)

Saint-Denis a déjà connu des vagues de migrations. Les Bretons ont devancé les habitants de la « Petite Espagne », les années 50 amènent Portugais et Algériens, qui précèdent Marocains et Africains subsahariens. Les arrivants sont pour la plupart des hommes jeunes et seuls. Ils vont faire la fortune des marchands de sommeil, pendant que les familles attendent dans des taudis ou des logements surpeuplés.

La mairie de Saint-Denis est

gérés par l'Office HLM et le « Logement Dyonisien », 1931 habitations construites par d'autres sociétés et 795 accès à la propriété. « Nous aurions pu faire mieux sans les entraves multiples des pouvoirs de tutelle, la spéculation sur les terrains, les atteintes aux libertés communales et les insuffisances de financement », expose le journal municipal avant de conclure : « Pour en sortir, il faut construire 7 500 logements en dix ans, et pour commencer, obtenir du gouvernement le financement de 1012 logements déposés par l'Office d'HLM ».



Panorama aérien en 1972
(Archives municipales
de Saint-Denis)

consciente. « Au 15 novembre 1964, 3 892 demandes de logements étaient en attente à l'Office HLM. Des centaines de jeunes ménages vivent à l'hôtel ou avec leurs parents. De tristes bidonvilles existent aux Frangs-Moisins, au Cornillon, au Champ de Courses, à Pleyel ». (2)

750 immeubles sont déclarés insalubres, 10 000 n'ont pas l'eau courante, 23 000 manquent de WC, pour une population passée en 18 ans de 69 000 à près de 100 000 habitants. La municipalité expose son bilan : 886 000 m² de terrains achetés, 4 458 logements

Main basse gaulliste sur la ville

Depuis 1958, les relations entre les municipalités communistes et le pouvoir gaulliste sont détestables, mais le décret du 19 décembre 1963 a nettement alourdi le contentieux. « Le gouvernement a évincé du Conseil d'administration de l'Office HLM vos représentants directs et plusieurs délégués du Conseil municipal pour les remplacer par des hommes nommés par lui. C'est dire qu'une nouvelle hausse des loyers est à craindre, sans

oublier la terrible menace des super-loyers ». (3)

La mairie de Saint-Denis sonne le tocsin au lendemain de Noël, jeudi 26 décembre 63, en convoquant un Conseil municipal extraordinaire. Seul ordre du jour : « Mesures d'urgence à prendre pour assurer la liberté effective à notre Office HLM de gérer et de construire pour les mal logés de la ville ».

La séance du 19 février 1964 appelle à « l'union pour défendre les libertés locales » et le bulletin municipal publie verbatim la délibération prise à l'unanimité. Elle contient un « considérant » révélateur : « Les projets de réforme administrative de la région parisienne, actuellement à l'étude, prévoient entre autres le découpage du département de la Seine, pour en faire quatre départements ; ces projets sont préparés dans le secret à l'insu des assemblées élues au suffrage universel, par conséquent en violation flagrante des règles les plus élémentaires de la démocratie ». Le Conseil désigne néanmoins, la rage au cœur, ses quatre représentants au Conseil d'administration HLM, minoritaires parmi les 12 membres. Le président de la Commission d'attribution des logements fait partie des six acolytes désignés par le préfet.

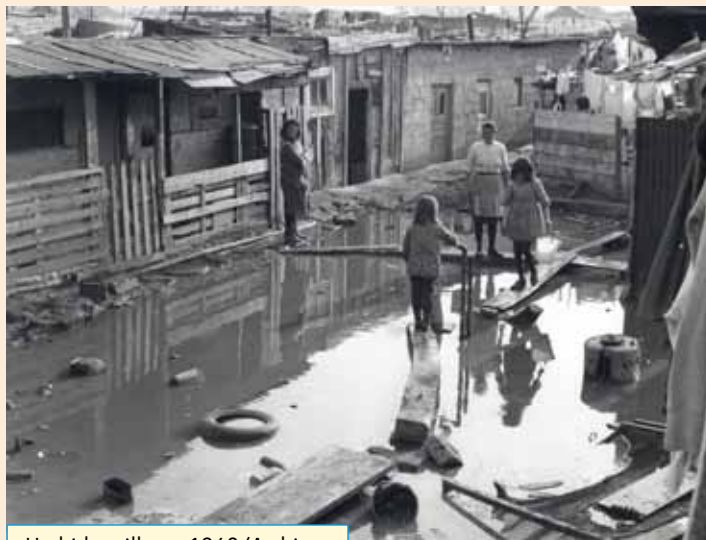
Des marchands de sommeil aux foyers d'immigrés

Le maire de l'époque, Auguste Gillot, et son successeur Marcelin Berthelot, ont compris que la partition de l'Île-de-France, opérationnelle en 1966, est largement entamée et que le logement, pierre angulaire de l'urbanisme, est un enjeu béton. Pour les

financiers du CME (capitalisme monopoliste d'État) et les promoteurs de l'immobilier, le plan Delouvrier et la DATAR sont des pactoles. Il n'est donc pas question de laisser les mains libres aux mairies de la ceinture encore rouge, qui pourraient vouloir y choisir les habitants en tenant les Offices HLM tout en gérant les revenus des investissements publics. La guérilla du logement est violente jusqu'en 1981, pour adopter ensuite des formes plus feutrées.

Le découpage francilien de 1966 prévoit une part du feu pour les communistes, encore puissants nationalement. Ils auront la Seine-Saint-Denis, taillée sur mesure (le Val-de-Marne est une mauvaise surprise pour de Gaulle). Les préfets ont consigne de leur pourrir la vie partout où c'est possible. Le logement est une arme d'autant plus redoutable dans la prestigieuse Saint-Denis que les seuls résidents confortables sont les dépouilles royales, les demoiselles de la Légion d'Honneur, les sièges sociaux et quelques patrons, rentiers ou hauts fonctionnaires.

Parmi les profiteurs du champ de taudis, on trouve une catégorie que la Préfecture traite avec indulgence: les marchands de sommeil, discrète source policière. C'est pourtant là que vont se développer entre 1963 et 1975 des luttes qui feront école en mêlant dans l'action des immigrés organisés, parfois politisés, l'Union locale CGT de Saint-Denis et le « secteur Immigration » confédéral où Jean Bellanger, le secrétaire de l'UL, a un rôle important. Le PCF et certains de ses élus dyonisiens, dont Maurice Manoël, apporteront un appui réel. Ce premier mouvement débouche directement sur les luttes dans les foyers d'immigrés, qui ont pris des formes différentes des années 70 à aujourd'hui.



Un bidonville en 1968 (Archives municipales de Saint-Denis)

16, rue Gaston Philippe

En centre-ville, près du théâtre Gérard-Philipe, l'immeuble du n° 16 de la rue Gaston-Philippe (4) a un étage et un sous-sol. « 103 personnes, africaines pour la plupart, sont entassées dans deux « dortoirs », dans la cave aménagée et quelques « chambres ». Ils ont pour toute commodité trois WC, trois lavabos et six réchauds à gaz ». (5) Les habitants maliens et sénégalais partagent un seul point commun avec le propriétaire des lieux : l'Afrique. Raphaël Touitou est un Pied-Noir rapatrié qui a acheté l'immeuble en 1963. Son gérant, « Monsieur Omar », ramasse les loyers et se désintéresse de l'entretien.

Jean Bellanger décrit le propriétaire négrier avec une bonne dose d'ironie. « Menaçant, il veut faire expulser les récalcitrants, il y a toujours des meneurs parmi les étrangers, il faut s'en débarrasser au plus vite. Diadié Fofana, syndicaliste qui travaille chez Christofle, en sait quelque chose. Intimidant, il fait pression auprès de consulats, car il a des relations, Monsieur Touitou. Mais il sait aussi agir comme un truand efficace quand il fait voler le brûleur à mazout pour couper le chauffage dans tout l'immeuble. Paternel, il sait arrondir les angles, il m'a personnellement expliqué qu'il fallait discuter et s'arranger : « Ne cherchez pas d'histoires, ça ne mène à rien... »

La mairie connaît la question, comme en témoigne un article municipal d'octobre 1971 intitulé « Le scandale des marchands de sommeil ». On s'y félicite de la résorption des bidonvilles du Cornillon et du Franc-Moisin, remplacé par une cité de 2300 habitations. Un autre article annonce « 1 000 nouveaux logements pour les Dyonisiens ». Mais, reconnaît le journal, « une autre forme d'exploitation des travailleurs immigrés tend à se répandre : celle des foyers-taudis ». (6)

Manif au tribunal

Et de citer l'exemple du propriétaire d'un « foyer-hôtel » rue Fontaine qui a dû cesser son activité grâce à l'action municipale. Autre préoccupation, « la situation scandaleuse faite à près de 200 travailleurs immigrés d'Afrique noire dans un « centre d'hébergement » 42, rue du Landy, entassés à vingt par pièce, dénués des

conditions les plus élémentaires d'hygiène, taxés d'un loyer mensuel exorbitant (70 F par mois) ». La municipalité est intervenue auprès de la Préfecture, demande une procédure contre les fautifs et le classement en insalubrité de l'immeuble. On publie une photo de la délégation à Bobigny.

Au 16, rue Gaston-Philippe, les locataires passent à l'action au printemps 1972 en déclenchant une grève des loyers le 1^{er} avril. Le propriétaire a une fois de plus chargé la mule. « M. Touitou a voulu augmenter le loyer de 60 F par lit à 85 F ; nous étions prêts à payer 70 F à condition que l'hôtel soit mieux entretenu et qu'un minimum de réparations soit fait », écrivent les résidents au Préfet le 15 juillet 1972. (7) Le marchand de sommeil a déjà répondu en envoyant un huissier signifier au délégué Diadié Fofana une « sommation de déguerpir » le 8 juin et que « faute de ce faire, j'ai donné assignation au susnommé à comparaître le 25 juillet à 13 heures au Tribunal de Grande Instance de Paris ».

L'intéressé se rend à la convocation, mais pas seul. « J'ai pris la parole pour m'adresser aux locataires menacés d'expulsion et aux travailleurs de l'UL CGT venus les soutenir », raconte Jean Bellanger. « En guise de tribune, j'étais monté sur le bas-côté du mur et j'étais

Un foyer d'immigrés dans les années 1970 (Archives municipales de Saint-Denis)





agrippé aux grilles extérieures du Palais de Justice de Paris, l'accès au tribunal nous étant interdit ... par un cordon de policiers ».

Le dénouement est inattendu, avec la condamnation de Touitou à 2000 francs d'amende, que les délégués du taudis reversent à l'Union locale CGT. Le mouvement naissant franchit une nouvelle étape en 1973.

En 1957 pour regrouper les travailleurs algériens, suspects de sympathies FLN : la Sonacotral, devenue Sonacotra en 1963. « Pour diriger ses foyers, la Sonacotral fera appel à de nombreux officiers à la retraite ayant servi au Maghreb, au motif qu'ils ont une connaissance des populations. Mais ils ont aussi une mission de surveillance » (8) Le président, de la création

inauguré. « Le jour J, c'est dans le plus grand secret que l'opération s'effectue. À 5 heures du matin, les résidents sont transportés avec leurs bagages au foyer Sonacotra, qui doit être remis au préfet de Seine-Saint-Denis le jour même. Ce qui ne peut se faire puisque les lieux sont occupés. Et il n'est plus question de revenir au 16 rue Gaston-Philippe puisque les portes et les fenêtres ont été murées par des camarades maçons. Avec le maire-adjoint Maurice Manoël, on est entrés en relation avec le préfet et M. Claudius Petit. Au bout de quelques jours, ils ont cédé ». (9)

Une nouvelle génération de militants

Relayée par le journal local communiste « Saint-Denis Ré-

Il a 19 ans à son arrivée en France, en 1970. Devenu ouvrier orfèvre chez Cristofle, il connaît le taudis Gaston-Philippe avant de devenir délégué d'un foyer Sonacotra. À l'époque, il existe en effet deux « coordinations des luttes » selon les foyers. Bassirou Diarra et Moussa Konaté animent « Allende » (ou « David Siqueiros »), pendant qu'une autre équipe, considérée « gauchiste » par la première, travaille sur le foyer « Romain-Rolland ». Le ministre de l'Intérieur de Giscard, Michel Poniatowski, se montrera équitable et répartira les expulsions dans les deux cas.

Le jeune Bassirou est membre de l'Association des Travailleurs Maliens, militant CGT et de la cellule PCF de son entreprise, avant d'intégrer le bureau de l'UL CGT de Saint-Denis et de prendre des responsabilités de « permanent » au secteur Immigration confédéral et à la Fédération communiste du 93, puis à « L'Humanité ».

« Nous avons mené des grèves à la Sonacotra en 76 et 77 pour avoir des élections libres et obtenir le droit de recevoir dans notre logement. Au plan politique et syndical, on a été fortement soutenus par les camarades de la cité Allende et la population de la ville. C'est nous qui sommes sortis des foyers pour aller à la rencontre des gens de Saint-Denis. On a trouvé une grande solidarité dans les entreprises. C'était une découverte réciproque » (10)

En 1981, Bassirou Diarra quitte le foyer, trouve un appartement et se marie. « Mes quatre enfants sont nés à Saint-Denis ». Il continue de militer à la CGT et au PCF jusqu'en 1992, puis devient conseiller du président de la République du Mali (jusqu'en 2013) mais garde des liens avec la région parisienne. Il a conscience, depuis Bamako ou Vitry-sur-Seine, où il réside souvent,



Le raid Sonacotra

Déjà en 1971, en préparant les élections municipales, Auguste Gillot pouvait annoncer : « Près de la moitié des Dyonisiens habitent des logements neufs. L'OPHLM en gère 7043 ». Les promesses de 1963 sont en route et les marchands de sommeil marquent de plus en plus mal dans des quartiers qui se rénovent. D'autre part, leurs clients se montrent de plus en plus turbulents syndicalement et politiquement. Mai 68 est aussi passé par là. Le gouvernement a créé un ou-

à 1977, est l'ancien ministre du Travail de Pierre Mendès-France en 1954, Eugène « Claudius » Petit, pour qui les bidonvilles sont « la honte de la nation ». La Sonacotra a dépassé depuis 63 le cadre algérien pour s'étendre à toute l'Afrique francophone. Le catholique centriste passe un accord avec le nouveau maire, Marcelin Berthelot, pour un nouveau foyer dans la zone des Tartres, au Nord de la ville, en 1973. Les habitants du « 16 Gaston-Philippe » et l'UL CGT saisissent l'occasion alors que l'équipement attend d'être

La lutte des « Cazeneuve » (12) de 1976 à 1979 contre la disparition de la machine-outil en Seine-Saint-Denis (DR)

publicain », l'opération est bien accueillie par l'opinion publique et marque le début des luttes dans les foyers d'immigrés, Sonacotra et autres, dans toute l'Île-de-France et au-delà. Un des acteurs du mouvement dans le foyer voisin de Pierrefitte, le malien Moussa Konaté, prendra une envergure nationale après son expulsion provisoire, mais à Saint-Denis, le succès va vertébrer une nouvelle génération de militants, dont Bassirou Diarra est un exemple intéressant.

de l'évolution de la place des immigrés dans les relations syndicales et politiques. « *Il y a encore des jeunes qui arrivent dans les foyers, mais les mouvements des comités de résidents ont pratiquement disparu, comme le militantisme CGT ou communiste. Personnellement, je suis déçu par le relâchement des relations avec les élus actuels de Saint-Denis* ».

Montée du chômage et regroupement familial

Les années 70 conjuguent la montée du chômage et le regroupement familial. D'environ 100 000 en 1968, les chômeurs sont 200 000 en 1974, qui voit se créer l'allocation pour licenciement économique. Ils atteignent le million en 1976 et le nouveau premier ministre de 1981, Pierre Mauroy, dira au Parlement « *se battre sur la crête des deux millions* ». (11) Ils seront près de 3 millions en 1993.

Le choc principal est pour l'industrie, atout majeur de Saint-Denis et du département. Les années 70-80 sont une litanie de luttes syndicales contre les fermetures, mais aussi l'époque où les travailleurs immigrés prennent une place majeure dans les grèves de l'automobile, comme Citroën-Aulnay. L'une



des causes principales de la crise est la financiarisation de l'économie européenne, dont Giscard d'Estaing gère la succursale française.

C'est aussi lui qui prend le décret du 29 avril 1976, généralisant le « regroupement familial » et autorisant les travailleurs immigrés « officiels », résidant depuis plus d'un an en France, à faire venir femmes et enfants. Les demandes de logement mutent du foyer au HLM et « l'immigration noria » (13), jusque là doctrine officielle, cède la place à l'immigration de peuplement. Le « retour au bled » se fait une fois par an, pendant les vacances d'été, puisque les enfants sont scolarisés. On oublie souvent que le gouvernement avait officiellement supprimé l'immigration économique en 1974.

Il ne faut pourtant pas exagérer l'ampleur du phénomène. En Seine-Saint-Denis, la population n'augmente que de 2174 habitants entre 1975 et 1982 et le « solde migratoire » est négatif (- 78 675). Pour un Front National né en 1972, nourri au lait du racisme et de l'Algérie française, l'équation immigration = chômage est lancée, mais le FN enregistre des scores microscopiques jusqu'en

1983 (0,33 % aux législatives de 1978). Cependant, le simplisme populiste gagne certains esprits, y compris à gauche.

À l'intérieur des frontières

L'emploi en baisse et le regroupement ont deux conséquences sur le logement HLM : une demande familiale accrue et des difficultés financières croissantes. En janvier 1976, la mairie estime que « 4000 personnes vivent dans l'attente d'un logement décent et des centaines d'autres sont contraintes de refuser le logement qui leur est proposé du fait de leurs faibles ressources » (14) Évidemment, les familles immigrées ne font pas partie des hauts revenus.

Le regard des Dyonisiens commence à changer sur des populations dont les enfants, Français de droit par le « jus soli », sont de plus en plus nombreux dans les écoles de quartier. Selon les archives locales, sur 9000 locataires dans 19 cités, le pourcentage de familles immigrées passe de 8,02 % en 1972 à 12,12 % en 1974. Au 30 septembre 1975, les demandes de logements sur les six derniers mois viennent de Français pour 72,35 % et 27,65 % d'étrangers.

La position de la municipalité, et donc du PCF, est à double détente sur l'immigration. En 1969, deux travailleurs africains sont expulsés du foyer Pinel et un autre incarcéré.

L'un des membres de la charrette est Boubacar Bathily, militant CGT à Renault-Billancourt. À son propos, Georges Ségué, secrétaire général de la CGT, dit nettement : « *Nous ne laisserons pas toucher à l'un de nos frères* ». Le neveu de Boubacar, qui habite Saint-Denis, s'en souvient et rapporte qu'on se rappelle encore ces paroles au Sénégal.

Les expulsés avaient simplement manifesté contre la hausse des loyers et les lamentables conditions de vie. La mairie souligne « *le soutien actif de la CGT* » et écrit dans son bulletin que « *soutenir la lutte des travailleurs immigrés pour de meilleures conditions de vie et de travail, c'est en même temps oeuvrer pour les revendications des travailleurs français* ». (15)

La suite est plus ambiguë : « *Nous ne sommes pas responsables de la présence des travailleurs immigrés en France. Nous demandons même qu'une législation appropriée en limite l'introduction à l'intérieur de*



Bassirou Diarra au foyer Sonacotra (DR)

nos frontières. Mais une fois en France, ces travailleurs ont le droit d'avoir un toit, des conditions de vie dignes d'hommes ».

La double face de 1981

La montée du chômage va durcir cette position énoncée en période de plein emploi. En mars 1963, le bulletin paroissial de Saint-Denis publiait deux épisodes intitulés « Marée noire » (sic) où étaient décrits « leurs silhouettes minces flottant dans des vêtements trop larges, leurs dialogues rauques et bruyants ». Le disciple de Tintin au Congo écrivait sans rire : « Le contremaître d'une grosse entreprise de Saint-Denis se déclarait content de leur



zer de Vitry », fin décembre 1980, où la droite, le PS et la CFDT accusent la municipalité communiste de racisme, (17) mais surtout à la suite de

siblement pour l'aide sociale et la santé notamment. En fait, ce que cherche le pouvoir, c'est la constitution à Saint-Denis comme dans d'autres villes ou-



travail, mais il serait nécessaire d'avoir le témoignage de leurs compagnons français d'usine ou de chantier ». (16)

En 1981, pendant la campagne présidentielle, l'opinion du bénitier a gagné du terrain. La droite relaie *mezza voce* les envolées racistes du Front National, mais l'UL CGT de Saint-Denis n'a pas varié dans la solidarité avec ses camarades immigrés. Le secteur Immigration confédéral va cependant avoir des divergences avec la direction du PCF à la suite de l'affaire du « bulldo-

l'article de Georges Marchais dans « L'Humanité » du 8 janvier 1981, demandant l'arrêt de toute immigration.

Dans son éditorial de janvier 81, le maire Marcelin Berthelot écrit : « La situation du logement se dégrade et de nombreuses familles françaises et immigrées se voient écartées des attributions HLM (3000 demandes sont en attente) ; les retards scolaires s'aggravent : certaines classes de nos écoles comptent jusqu'à 80 % d'enfants immigrés ; les charges de la commune augmentent sen-

Loisirs au pied des immeubles en 1979 (Archives municipales de Saint-Denis)

vrières de véritables ghettos de populations immigrées » (18)

La venue du n°1 du PCF, le 7 février, donne lieu à un « supplément exceptionnel » de Saint-Denis Républicain, qui titre au recto « Logement, immigration, sécurité au cœur du discours de Georges Marchais » et donne au verso l'article « Bravo Moussa ! », saluant la lutte victorieuse des résidents du foyer Sonacotra de Pierrefitte et de leur leader Moussa Konaté.

Le 18 novembre
en centre-ville

35 ans plus tard, la mairie affiche 19000 logements sociaux, dont 12000 sont gérés par la Communauté d'Agglomération « Plaine Commune », qui compte aussi 11 foyers d'immigrés, dont trois à Saint-Denis. Les noms des sociétés gestionnaires y ont changé, comme les conditions de vie, le prix des loyers, l'origine géographique et l'âge des résidents. Il y reste pourtant quelques centaines de « chibanis » qui finissent leurs jours avec des retraites étriquées et la sollicitude des nouveaux « chebab » (19), même si l'immigration maghrébine est devenue très minoritaire par rapport à l'Afrique noire et l'Asie. La lutte de la CGT avec les travailleurs immigrés a souvent pris, depuis les années 2000, la forme du soutien aux « sans-papiers », mais l'ancien secrétaire de l'Union locale, Jean Bellanger, est resté fidèle à la philosophie du « secteur Immigration » disparu en 1994. Il visite régulièrement les anciens dans les foyers et prépare une exposition sur le sujet pour le printemps 2016, avec Boubou Soumaré, président de la coordination des foyers de « Plaine Commune », qui rappellera les revendications actuelles des résidents. Les images des bidonvilles et des taudis de 1962 sont classées au musée des horreurs et les fantômes d'Auguste Gillot et de Marcelin Berthelot ne crient pas à la trahison des promesses de logement. Les affrontements du 18 novembre 2015 au 48 rue de la République entre police et jihadistes ont cependant rappelé que les marchands de sommeil de toutes nationalités s'étaient reconvertis depuis des années dans le trafic de squats, le marché des occupants sans titre et le racket des immigrés clandestins. Preuve

de la vétusté persistante de certaines constructions, l'assaut du « Raid », qui a duré cinq heures, a aussi détruit les logements du 2, rue du Corbillon, à l'angle de l'immeuble où la bataille avait eu lieu.

Le 4 décembre, la mairie annonçait la première réunion du « comité de suivi » des ménages domiciliés dans les décombres. *« Leur prise en charge en hébergement d'urgence se poursuit. Les premières propositions d'attribution de logement sont en cours. Quelques personnes en situation irrégulière vont bénéficier d'un rendez-vous pour un examen attentif et bienveillant de leur situation ».* On verra si la bienveillance gouvernementale s'est améliorée depuis les blocages des années 60. À travers les âges, le pompier de service reste la mairie.

G.D.



Le n° 16 de la rue Gaston-Philippe en 2015, totalement rénové. (DR)



La transformation en 1977 (Archives municipales de Saint-Denis)

(1) - **Entre 1962 et 1968, la population du 93 passe de 1 083 724 à 1 249 606 habitants (+ 165 882).** Le « solde naturel » est la différence entre naissances et décès (+ 69 795), le « solde migratoire » la différence entre arrivées et départs (+ 96 087). Les nationalités des arrivants ne sont pas prises en compte. (Source INSEE).

(2) - **Bulletin Municipal de Saint-Denis**, n° 52, février 1965, p. 4-5.

(3) - **Bulletin Municipal de Saint-Denis**, n° 48, mars 1964, p. 5.

(4) - **Gaston Philippe a été le premier maire communiste de Saint-Denis en 1925.** Il n'a aucun lien de parenté avec l'acteur Gérard Philipe, disparu en 1959, et qui donne son nom au théâtre en 1960.

(5) - **Jean Bellanger**, Note sur la lutte contre le logement insalubre à Saint-Denis (2015).

(6) - « **Saint-Denis, notre ville** », bulletin municipal n°2, octobre 1971, p. 23.

(7) - **Sur la base du Smic horaire de 1970** (3,42 F) à 40 heures par semaine, un lit à 70 F représentait 12,80 % des revenus mensuels (environ 134 euros 2015). Passer à 85 francs représentait une hausse de 21,42 % (environ 162 euros 2015).

(8) - **Libération**, Tonino Serafini, 11 février 2000.

(9) - **Entretien de Jean Bellanger** à « Mémoires Vives », 27 novembre 2015.

(10) - **Entretien téléphonique de Bassirou Diarra** avec « Mémoires Vives », 18 novembre 2015.

(11) - **Pierre Mauroy** devant l'Assemblée nationale, novembre 1981.

(12) - **L'affaire Cazeneuve** est une lutte emblématique de la machine-outil à St Denis, avec 400 licenciés et une lutte de trois ans. (Cf. « Combat de métallos - Les Cazeneuve de la Plaine Saint-Denis », par



Jean Bellanger avec Laïd, un des « chibanis » des foyers de Saint-Denis

Jean Bellanger, aux éditions de l'Atelier, janvier 2013).

(13) - « **L'immigration noria** » est une expression attribuée à Robert Montagne (1893-1954), ethnologue orientaliste, pour décrire l'immigration algérienne des années 30-40 où les immigrés travaillaient quelques années en France, puis repartaient dans leur pays.

(14) - « **Saint-Denis notre ville** », janvier 1976.

(15) - **Bulletin municipal**, n° 70, octobre 1969.

(16) - « **Ensemble** », bulletin paroissial de Saint-Denis, mars 1963.

(17) - Cf. « **Mémoires Vives** », n° 24, avril 2013.

(18) - « **Saint-Denis, notre ville** », n° 55, janvier 1981, p. 3.

(19) - « **Chibani** », en arabe dialectal maghrébin, signifie « vieux » avec une nuance affective (papy). « **Chebab** » est le pluriel de « cheb » (jeune).

